



URBANEM

Catalogue de formation
VRD

2026



EDITO

Stabilité ou changement ?

Question récurrente de la vie professionnelle.

La stabilité offre un certain confort, lié à ce qui est connu, éprouvé. Dans un catalogue de formations, ce sont des programmes récurrents, présents d'une année sur l'autre, redemandés et reproposés. Ce sont aussi des formateurs expérimentés, qui connaissent vos attentes, vos contextes particuliers.

Le changement est enthousiasmant, il permet de se remettre en question, de s'adapter, d'évoluer, il combat la lassitude liée au temps qui passe.

Dans ce catalogue, vous trouverez des nouveaux programmes en lien avec l'évolution de la société, de vos marchés et des technologies. Des contenus et des approches pédagogiques modifiés. Et, de nouveaux formateurs avec une nouvelle expertise ou venant étoffer l'équipe.

La combinaison de stabilité et changement c'est la continuité, c'est le moteur d'HUMANEM, le service client au travers d'une démarche d'amélioration continue : « comment, tous les jours, pouvons-nous participer à la réussite de nos clients par le développement des compétences de leurs collaborateurs ? ».

Ultreia

Thierry Villemagne

SOMMAIRE

1	Présentation de l'entreprise.....	4
2	Principaux programmes de formation	6
	Assainissement-eaux usées	7
	Conception et pré-équipement de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).....	9
	Désimperméabilisation de l'espace urbain	11
	Eaux pluviales	14
	Eaux potable	16
	Techniques de VRD : Etude et conception de projet VRD	18
	Gestion technique et opérationnelle de chantier VRD	20
	Rédaction des CCTP des marchés de travaux publics.....	22
	Réseaux secs	24
	Terrassement et voirie	26
	VRD-Démolition de bâtiments	29
3	Nos tarifs	31
4	Nos formateurs	33



1 Présentation de l'entreprise

En quelques mots...



Depuis sa création en 2002 par Monsieur Villemagne, **HUMANEM** est une TPE en perpétuelle croissance tant dans son organisation interne que dans sa relation avec les clients et formateurs.

Premièrement spécialisée dans la vente de formations en urbanisme sous la marque **URBANEM**, elle a développé ses compétences en management et organisation professionnelle sous la marque **HUMANEM** depuis 2013.

Grâce à l'expérience de son créateur dans ces domaines précis ainsi que le choix des formateurs tous indépendants, **HUMANEM** formation sait répondre sur mesure aux besoins de ses clients.

1

2

3

Nous vous offrons

- La connaissance de votre secteur d'activité
- L'agilité d'une PME
- La capacité de réponse à vos attentes
- La volonté d'innover en pédagogie
- L'indépendance

Nos valeurs

- Humilité
- Professionnalisme
- Simplicité
- Innovation

Nos engagements

- A l'écoute de nos clients
- Fournir une réponse adaptée à leurs attentes
- Progresser pour faire progresser nos clients
- Être transparents et honnêtes pour construire à long terme



2 Principaux programmes de formation

Assainissement-eaux usées

DUREE

10,5 heures soit 3 1/2 journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
 - ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
 - ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
 - ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

Assainissement – eaux usées :

- ▶ Choisir une solution d'assainissement :
 - Etudes d'assainissement autonome ou collectif
 - Simulation de l'une et l'autre éventuellement et comparaison

- ▶ Tracé du réseau :
 - Justifier du choix des canalisations
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les besoins d'un poste de refoulement
 - Calcul éventuel et dimensionnement

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Conception et pré-équipement de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

 DUREE
4h

PREREQUIS

Avoir une expérience significative en conception de réseaux VRD

PUBLIC

Techniciens de bureaux d'études en VRD

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Identifier les différents types de bornes de recharge pour VE et leurs usages.
 - ▶ Comprendre les normes et réglementations applicables à l'IRVE dans les projets d'aménagement.
 - ▶ Intégrer la conception et le pré-équipement IRVE dans les études VRD (réseaux, fourreaux, génie civil).
 - ▶ Dimensionner le câblage, prévoir les fourreaux et évaluer la disponibilité énergétique.
 - ▶ Distinguer les différentes prestations de recharge : rapide vs lente.
 - ▶ Prendre en compte les modèles de bornes et les systèmes de facturation associés.
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Apports théoriques illustrés par des cas concrets.
- ▶ Échanges et retours d'expérience entre participants.
- ▶ Études de plans, mise en situation réelle.
- ▶ Supports numériques remis aux stagiaires (normes, fiches techniques, schémas types)..

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ Typologie des équipements IRVE
 - Borne de recharge lente, accélérée, rapide, ultra-rapide.
 - Borne AC vs DC.
 - Choix selon les usages (public, résidentiel, tertiaire, flotte...).
- ▶ Normes et réglementation IRVE
 - Normes techniques (NF C 15-100, NF C 15-722, etc.).
 - Réglementation applicable aux bâtiments neufs et existants (loi LOM, décret tertiaire).
 - Obligations de pré-équipement et de réservation d'infrastructure.
 - Cas spécifiques (copropriétés, ERP...).
- ▶ Intégration de l'IRVE dans les études VRD
 - Positionnement des bornes dans les projets urbains.
 - Prise en compte des contraintes d'accessibilité, de visibilité, de sécurité.
 - Coordination avec les autres réseaux (EP, EU, EV, Télécom...).
- ▶ Câblage, fourreautage et génie civil
 - Types de câbles et gaines à prévoir selon puissance.
 - Règles de pose : dimensionnement, profondeur, identification, sécurité.
 - Prise en compte dans les plans de réseau (CCTP, plans VRD).
 - Réservations à prévoir dans les aménagements.
- ▶ Énergie disponible et raccordement
 - Calcul de la puissance nécessaire par borne.
 - Interaction avec le gestionnaire de réseau (Enedis...).
 - Solutions en cas de puissance insuffisante (limitation, stockage, délestage).
- ▶ Types de prestations de recharge
 - Différences entre recharge lente, rapide, ultra-rapide.
 - Impacts sur le dimensionnement, les coûts et les besoins en énergie.
 - Exemples de scénarios de prestation dans différents contextes.
- ▶ Modèles de bornes et facturation (1h30)
 - Borne connectée vs autonome.
 - Outils de supervision, maintenance à distance.
 - Systèmes de facturation : badge RFID, paiement CB, abonnement.
 - Intégration d'un opérateur ou gestion autonome par l'aménageur.

Désimperméabilisation de l'espace urbain

DUREE

10,5 heures soit 3 1/2 journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
 - ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Comprendre, choisir et mettre en œuvre des solutions de désimperméabilisation de sols urbains
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Les modules sur les Technologies de VRD se veulent interactifs
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ Les problèmes des réseaux de collecte des eaux pluviales
 - La saturation des réseaux urbains de traitement des eaux pluviales
 - L'absence de régulation des débits
 - Les pollutions collectées par les réseaux
 - L'arrivée d'eau très rapide dans les collecteurs et les cours d'eau
- ▶ Les problèmes des sols et sous-sols urbains
 - L'assèchement des sols
 - La pollution concentrée collective par les réseaux
- ▶ Les problèmes occasionnés par la voirie « classique »
 - Une surface pelliculée étanche
 - Un nivelingement à organiser pour collecter l'eau de pluie
 - Un réseau de collecte général à développer pour assurer la collecte intégrale des eaux de pluie.
 - L'entretien du réseau et les risques occasionnés par l'obstruction des points de collecte d'avalémentation
 - L'effet des végétaux (feuilles et pollens)
- ▶ La désimperméabilisation : les grands principes
 - Faciliter l'infiltration directe de l'eau dans le sol au droit des surfaces de collecte
 - Concevoir et générer des surfaces non imperméables avec des caractéristiques techniques adaptée à la circulation
 - Assurer l'évacuation de l'eau sans générer de zones submergées à risques.
- ▶ Que faire de l'eau ?
 - L'infiltration :
 - Comment la définir et la calculer ?
 - Peut on s'engager sur la pérennité des capacités d'infiltration des sols ?
- ▶ La régulation et le stockage :
 - La structure réservoir
 - Le bassin « tampon »
- ▶ L'utilisation :
 - Stockage et arrosage
 - Stockage et nettoyage
 - Stockage et usages domestiques

- ▶ Les données techniques à récupérer :
 - La géotechnique au droit du projet
 - La capacité d'infiltration en surface
 - La capacité d'infiltration en profondeur
 - La structure des voies à « désimperméabiliser »
 - Les données « Traffic »
 - Le cahier des charges « urbain » local
- ▶ Les « règles » de la diffusion de l'eau dans le sol :
 - Répartir l'infiltration

- Drainer les surfaces perméables
- Protéger les voiries non perméables.
- Sélectionner les matériaux drainants :
 - Les stabilisés
 - Les graviers
 - Les enrobés
 - Les pavés
 - Les dalles perméables
 - Les bétons poreux
- Le rôle des espaces verts dans l'absorption de l'eau :
 - Les gazons
 - Les fosses d'arbres
 - Les espaces végétaux
- Le traitement de la pollution
 - Récupération des pollutions
 - Traitements et digestions naturelles
- La réutilisation de l'eau
 - L'arrosage
 - Le lavage
 - Les conditions techniques de réutilisation
- La composition du paysage et des différents matériaux
 - L'eau orientée vers les espaces d'infiltration
 - L'eau éloignée des structures de voirie traditionnelles
 - Les surfaces et espaces « fermés »
 - Le rôle des bordures
 - Les limites de trafic et la solidité des voiries perméables
- L'entretien des espaces publics :
 - La fréquence
 - Le maintien des matériaux à niveau
 - La propreté des espaces après une pluie ou un orage sévère
- Les espaces « perméables et les handicapés
 - Rappel des règles handicapés
 - Quelques solutions « adaptées »
- Les espaces perméables et les vélos
 - Ce qu'on peut faire

Ce qu'il n'est pas acceptable

Eaux pluviales

DUREE

24,5 heures soit 3,5 jours

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts
 - ▶ Collaborateurs participants ou devant participer à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- Il est important de pouvoir mettre en œuvre rapidement les acquis de la formation :
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
 - ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
 - ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ Analyse des données connues de terrain :
 - Plan topographique ;
 - Résultats d'enquêtes techniques ;
 - Établissement du bilan des entrées et venues d'eau sur le site.
- ▶ Analyse des données d'hydrogéologie :
 - Lecture d'un rapport d'analyse hydrogéologique ;
 - Règles d'implantation des ouvrages au regard des nappes phréatiques et autres ;
 - Protections spéciales dans les zones de captage et les zones protégées ;
 - Contrôles spécifiques à mettre en œuvre.
- ▶ Analyse du projet :
 - Mise en données d'imperméabilisation du terrain ;
 - Établissement de la carte du bassin versant ;
 - Bilan des données pluviométriques après aménagement des sols ;
 - Données de pollution.
- ▶ Quantification des flux :
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales attendues ;
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales à stocker ;
 - Calcul du débit de fuite.
- ▶ Choix d'une solution de retenue des eaux pluviales :
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales attendues ;
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales à stocker ;
 - Calcul du débit de fuite ;
 - Proposition d'une solution de retenue des eaux pluviales
 - Dimensionnement de celle-ci et définition des principes constructifs ;
 - Adaptations de détail au site.
- ▶ Dessin du réseau d'eaux pluviales :
 - Contraintes de collecte des voiries ;
 - Avalanche des eaux ;
 - Traitement des pentes ;
 - Dimensionnement du réseau (canalisations, ouvrages, chutes, ...) ;
 - Établissement d'un profil en long de canalisation.

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Eaux potable

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
 - ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
 - ▶ Pouvoir mettre en œuvre les acquis de la formation :
 - Un cabinet avec une activité VRD
 - La volonté de développer une activité VRD dans un cabinet
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
 - ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
 - ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

Eau potable :

- Tracé du réseau :
 - Définition des besoins en eau ;
 - Définition des débits instantanés ;
 - Justifier du choix des canalisations ;
 - Tracé à valider ;
 - Dimensionnement des ouvrages.
 - Les besoins d'un poste de surpression.
 - Calcul éventuel et dimensionnement.

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Techniques de VRD : Etude et conception de projet VRD

 70 heures soit 20 ½ journées

PREREQUIS

Aucun, N'hésitez pas à évaluer vos connaissance en VRD avant de vous décider soit à suivre la totalité du cycle soit certaines parties seulement : [évaluation VRD](#)

PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts
 - ▶ Collaborateurs participants ou devant participer à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
 - ▶ Promoteurs
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
 - ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
 - ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles

Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

5 Modules – CF programmes des modules

TERRASSEMENT ET VOIRIE

EAU PLUVIALE

ASSAINISSEMENT

RESEAUX SECS

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, Analyse critique du Formateur

Gestion technique et opérationnelle de chantier VRD

DUREE

5 ½ journées – 17,5h

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE à:

- ▶ Rédiger à partir d'un bordereau de prix unitaire, un cahier des clauses techniques particulières
 - ▶ Rédiger ses exigences techniques en phase consultation des entreprises
 - ▶ Analyser la qualité technique des réponses des entreprises et la conformité aux exigences de la consultation, en phase de réception des offres
 - ▶ Assurer son travail de maître d'œuvre en phase préparation de chantier et d'études d'exécution
 - ▶ Diriger les entreprises en phase travaux, réunir les professionnels, traiter les problèmes, appliquer les pénalités, établir les compte-rendu
 - ▶ Respecter ou faire respecter le formalisme requis en matière d'ordre de service, situation de travaux, décompte général définitif...
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.



SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ CCTP
 - La rédaction du CCTP
 - Diverses dispositions contractuelles du CCTP
- ▶ Les opérations préalables au démarrage des travaux
 - L'analyse et la rédaction du dossier de consultation des entreprises
 - L'analyse des offres remises par les entreprises en fonction des complexités locales
 - Le choix de l'entreprise
- ▶ Le lancement des travaux
 - L'environnement du chantier
 - Les études d'exécution
 - La validation des matériels et matériaux proposés par l'entreprise
- ▶ Gestion quotidienne du chantier
 - La réunion de chantier
 - Le traitement des problèmes
 - Les pénalités
 - Le formalisme du Compte rendu de chantier
 - Les points abordés dans le contenu de chantier
- ▶ L'ordre de service
 - Le formalisme de l'ordre de service
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés
 - La situation de travaux
 - Le formalisme de la situation de travaux
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés
- ▶ Le Décompte général et définitif
 - Le formalisme du D.G.D.
 - La réception des travaux
 - Le formalisme de la réception

Rédaction des CCTP des marchés de travaux publics

DUREE

5 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Rédiger à partir d'un bordereau de prix unitaire, un cahier des clauses techniques particulières
 - ▶ Rédiger ses exigences techniques en phase consultation des entreprises
 - ▶ Analyser la qualité technique des réponses des entreprises et la conformité aux exigences de la consultation, en phase de réception des offres
 - ▶ Assurer son travail de maître d'œuvre en phase préparation de chantier et d'études d'exécution
 - ▶ Diriger les entreprises en phase travaux, réunir les professionnels, traiter les problèmes, appliquer les pénalités, établir les compte-rendu
 - ▶ Respecter ou faire respecter le formalisme requis en matière d'ordre de service, situation de travaux, décompte général définitif...
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ CCTP
 - La rédaction du CCTP
 - Diverses dispositions contractuelles du CCTP
- ▶ Les opérations préalables au démarrage des travaux
 - L'analyse et la rédaction du dossier de consultation des entreprises
 - L'analyse des offres remises par les entreprises en fonction des complexités locales
 - Le choix de l'entreprise
- ▶ Le lancement des travaux
 - L'environnement du chantier
 - Les études d'exécution
 - La validation des matériels et matériaux proposés par l'entreprise
- ▶ Gestion quotidienne du chantier
 - La réunion de chantier
 - Le traitement des problèmes
 - Les pénalités
 - Le formalisme du Compte rendu de chantier
 - Les points abordés dans le contenu de chantier
- ▶ L'ordre de service
 - Le formalisme de l'ordre de service
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés
 - La situation de travaux
 - Le formalisme de la situation de travaux
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés
- ▶ Le Décompte général et définitif
 - Le formalisme du D.G.D.
 - La réception des travaux
 - Le formalisme de la réception

Réseaux secs

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
 - ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
 - ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
 - ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

Telecom

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les chambres de tirage
- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans
 - Conventionnement préalable avec le gestionnaire.

Electricité :

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les coffrets de réseaux
- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans
 - Article R323-25

Eclairage public :

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Choix du matériel
 - Dimensionnement des ouvrages
- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans
 - Conventionnement préalable avec le gestionnaire

TOUS LES RESEAUX

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Terrassement et voirie

DUREE

14 heures soit 4 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts
- ▶ Collaborateurs participants ou devant participer à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- ▶ Promoteurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles

Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ Les différents types de sols
 - Les sols stables
 - Les sols instables à risque de déformation
 - Les sols étanches et argileux
 - Les sols drainants
 - Les sols gonflants

- ▶ Les éléments de lecture d'un rapport de sol
 - Les informations contenues dans le rapport
 - Lecture des pénétromètres
 - Lecture des analyses granulométriques
 - Analyse des modes de terrassements
 - La perméabilité des sols

LA PREPARATION DES SOLS

- ▶ Les opérations classiques
 - La terre végétale
 - Les déblais
 - Le travail des sols
 - La mise en remblai

- ▶ Les opérations exceptionnelles
 - Les sols rocheux
 - Les tirs de mines
 - Le déroctage

- ▶ Les opérations de consolidation des sols
 - Le pré chargement
 - Les adjonctions de chaux
 - La consolidation atmosphérique
 - Le drainage horizontal et vertical

LE CONTROLE DES TERRASSEMENTS

- ▶ Les essais de mise en œuvre
 - Les essais à la plaque
 - Les essais Proctor
 - Les essais au pénétromètre dynamique

- ▶ Les essais sur les matériaux
 - Les essais de granulométrie
 - Les essais de perméabilité
 - Les essais Proctor maximum

LES REGLES DE MISE EN OEUVRE

- ▶ Les terrassements en déblais
 - Préparation des terrassements
 - Confection de talus ordinaires
 - Confection de talus exceptionnels
 - Renforts provisoires

- ▶ Les terrassements en remblais
 - Préparation des terrassements
 - Mise en œuvre des matériaux
 - Confection de talus ordinaires
 - Confection de talus exceptionnels
 - Renforts provisoires
 - Solutions techniques de soutènement

LE CALCUL DES CUBATURES

- ▶ Les modélisations et les approches mathématiques
 - Définition des profils types de calcul
 - Définition des plates formes
 - Méthode par comparaison de profils
 - Méthode d'approximation par portions de plates formes
 - Méthode de calcul par moyens informatiques

- ▶ Pratique du modelé du terrain :
 - Construire un profil en long (principe général)
 - Définir un profil en travers type
 - Définir un ensemble de profils en travers
 - Justifier ses choix techniques en fonction du plan de masse
 - Calculer des cubatures
 - Quantifier les terrassements
 - Qualifier les terrassements en fonction de l'étude de sol

- ▶ Adaptation des structures de chaussée au terrain :
 - Justifier un cahier de choix de matériaux
 - Critères à retenir
 - Esthétique et mariage de matériaux
 - Application des structures de chaussées et incidences sur les profils

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, Analyse critique du Formateur

VRD-Démolition de bâtiments

DUREE

7 heures soit 2 1/2 journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
 - ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Réaliser une opération de maîtrise d'œuvre VRD intégrant une démolition de bâtiment(s).
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

Aspects réglementaires

- Le permis de démolir : Évolution de la réglementation
- Les études préalables à mener
- L'analyse des avoisinants (risques, ...)

Les autorisations du voisinage

- En cas de mitoyenneté
- En cas de risque sur la stabilité de la construction voisine
- Les reprises en sous-œuvre

L'organisation des travaux VRD

- Les arrêtés de voirie
- Le constat préalable des travaux
- L'organisation du chantier
- La sécurité des riverains
- La sécurité des usagers de la voirie

Les procédures spéciales

- La prise en compte du désamiantage
- La procédure de désamiantage et de démolition en présence d'amiante
- Les préparations de sols
- Les démolitions en zones industrielles
- Les démolitions de bâtiments classés monuments historique

Le traitement des matériaux de démolition

- Le tri
- Le broyage sur place
- L'évacuation et la mise en décharge
- Les autorisations de récupération (cheminées, matériaux, décors, ...)

Les procédures spéciales de démolition

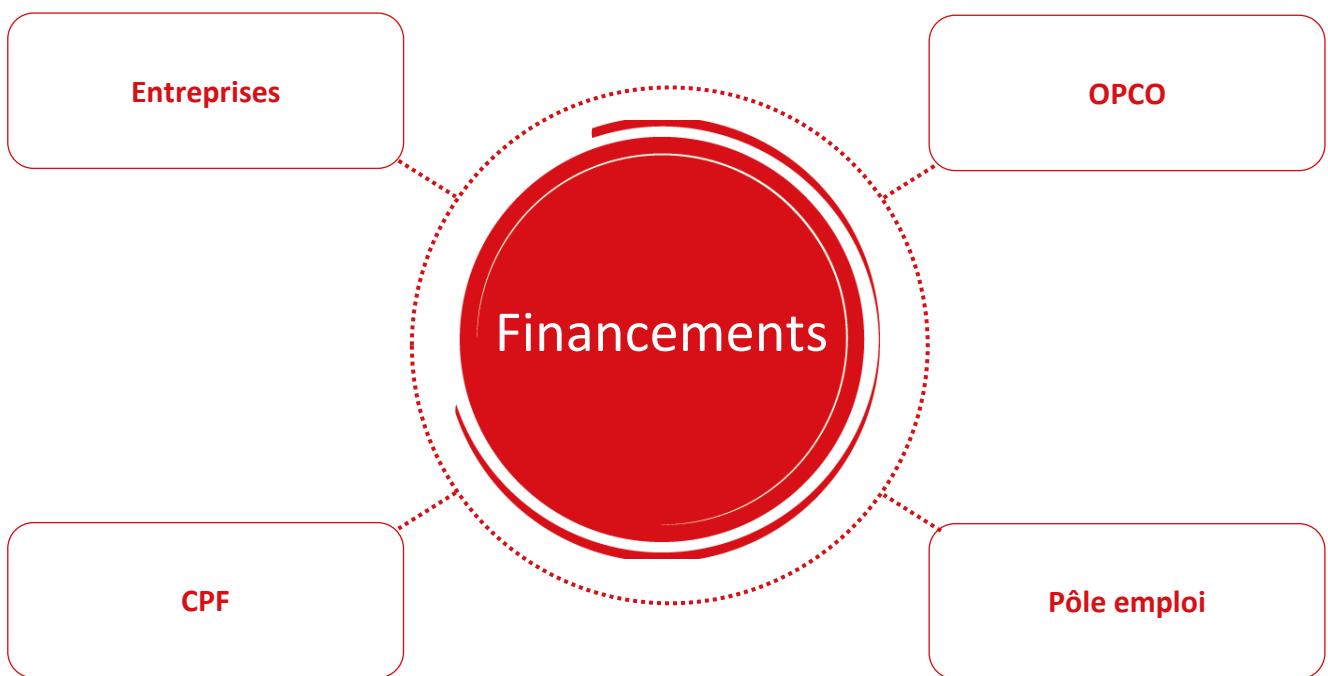
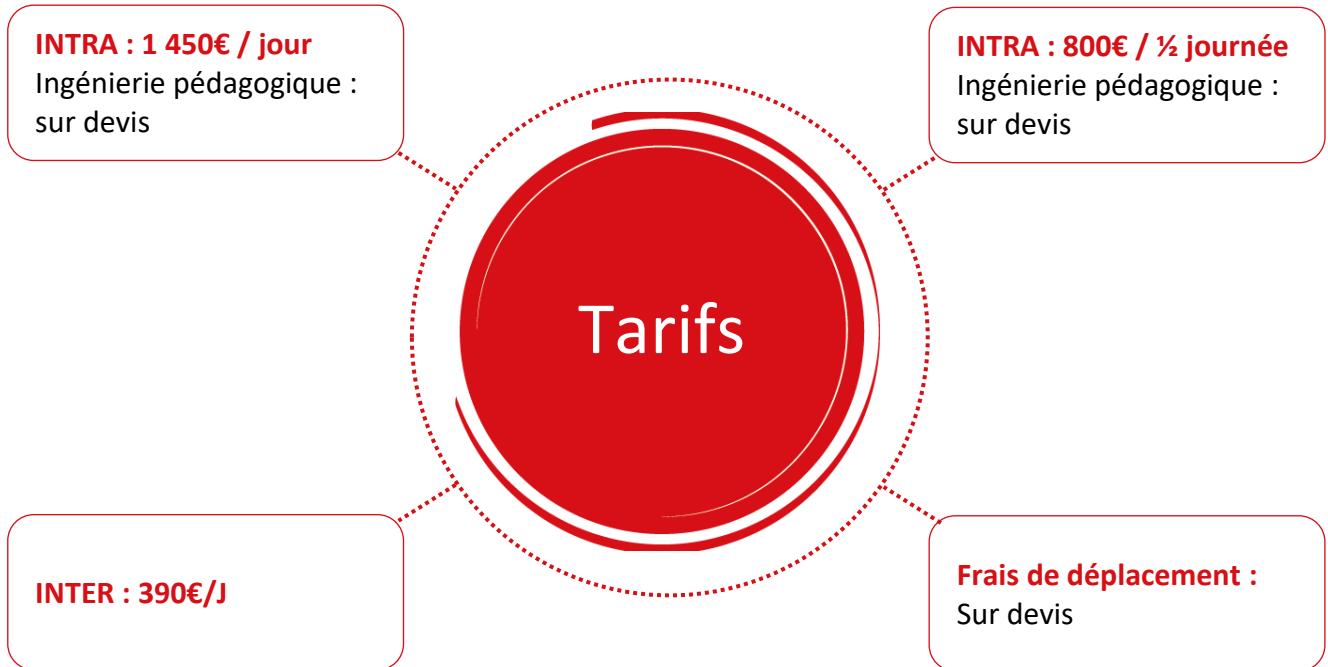
- Le sciage du béton
- L'usage d'explosifs
- La démolition de canalisations dans le sol
- La démolition de cheminées d'usines
- La démolition d'ouvrages de grande hauteur

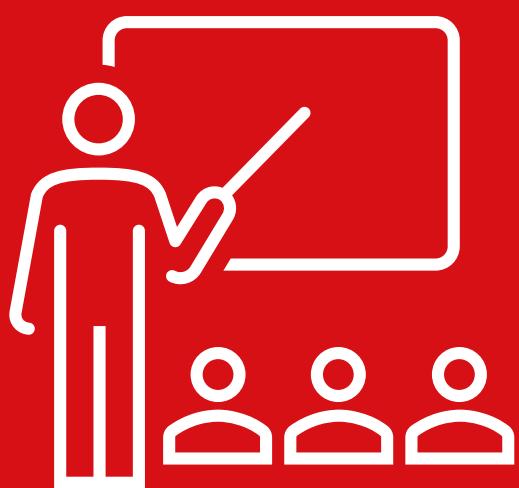
La démolition partielle d'ouvrages VRD

- Analyse de la stabilité des ouvrages conservés
- Protection des ouvrages conservés – renforcements de structures provisoires
- Droits et devoirs des propriétaires des ouvrages conservés.
- Établissement d'accès provisoires aux ouvrages conservés



3 Nos tarifs





4 Nos formateurs



Frédéric Bererd

Directeur Urbanisme Règlementaire chez Mairie Villeurbanne

Talents

- ▶ Supervision des autorisations du droit des sols
- ▶ Gestion qualité des projets d'urbanisme
- ▶ Contentieux administratif/urbanisme
- ▶ Police de l'urbanisme
- ▶ Formation pour les collectivités

Domaines de compétences

- ▶ Urbanisme
- ▶ Planification urbaine
- ▶ Autorisation du droit des sols
- ▶ Financement de l'urbanisme
- ▶ Droit
- ▶ Contentieux pénal

Formations et Expériences

- ▶ BTS Force de Vente 1996
- ▶ Depuis 2016, **Directeur Urbanisme** Villeurbanne
- ▶ Depuis 2004, **formateur** auprès de collectivités
- ▶ 1999-2015 : Direction départementale des territoires
- ▶ 1990-1998 : Divers postes au sein du **ministère de la justice** (administration pénitentiaire)
- ▶ Institut d'urbanisme de Lyon
- ▶ Institut régional d'administration
- ▶ Maîtrise de droit public à Grenoble



Pierre Giroud

Formateur depuis 2000 chez HUMANEM Formation
Expert en VRD

Talents

- ▶ Conception et gestion de projet
- ▶ Enseignement et formation
- ▶ Génie civil

Domaines de compétences

- ▶ Construction
- ▶ Management
- ▶ Gestion de projet

Formations et Expériences

- ▶ Aujourd’hui, conseil et AMO.
- ▶ Directeur service VRD aménagement numérique chez IBSE de 2011 à 2021, ingénierie des espaces publics
- ▶ Formateur chez HUMANEM Formation depuis 2000
- ▶ Enseignant VRD (1999-2018) à l’ISCO (Institut supérieur de la construction) à Grenoble
- ▶ 17 ans Directeur BET (1994-2011), conception et maîtrise d’œuvre
- ▶ Etudes à l’école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l’industrie. Ingénieur du bâtiment et génie civil



Vincent Castigli

Géomètre-Expert et formateur

Talents

- ▶ Planification de projets
- ▶ Gestion d'équipe
- ▶ Formation

Domaines de compétences

- ▶ Géomètre expert
- ▶ Géoformation Formation continue pour adultes, dans le secteur de l'immobilier et l'urbanisme
- ▶ Aménagement Urbain

Formations et Expériences

- ▶ 20 ans d'expériences dans l'ingénierie et l'expertise géomètre
- ▶ 15 Gérant d'un cabinet de géomètre expert puis d'un cabinet de formation professionnelles sans le secteur de l'immobilier et de l'urbanisme
- ▶ 5 ans Ingénieur VRD puis ingénieur géomètre
- ▶ Commissaire enquêteur auprès de la Préfecture des bouches du Rhône
- ▶ Expert près de la Cour Administrative de Marseille
- ▶ Expert près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



Benoit Campion

Architecte urbaniste chez SCU | SAFRAN Conceptions Urbaines

Talents

- ▶ Formateur
 - ▶ Architecte urbaniste
 - ▶ Renouvellement urbain
 - ▶ Revitalisation rurale
 - ▶ Maîtrise d'œuvre d'espaces publics
 - ▶ Spécialiste des mobilités alternatives

Domaines de compétences

- ▶ Architecture
 - ▶ Gestion de projet
 - ▶ Planification urbaine
 - ▶ Design urbain
 - ▶ Management
 - ▶ Urbanisme

Formations et Expériences

- Aujourd’hui Architecte Urbaniste Chez SAFRAN Conceptions urbaines
Associé, fondateur, président de la SAS d’architecture, SAFRAN Conceptions Urbaines (SCU)
 - Depuis 2001 Architecte Urbaniste à l’Agence STOA, indépendant, et
 - 1995- 1997 Assistant architecte PACT De l’Isère
 - 1992 - 1999 Ecole d’architecture de Grenoble



Nous contacter



04 78 33 96 54 | 06 06 51 01 38



t.villemagne@urbanem.fr



www.urbanem.fr



7 rue des aulnes
69410 CHAMPAGNE au MONT d'OR



HUMANEM Formation SARL au capital de 7800 € | Siège social : 7 rue des aulnes | 69410 CHAMPAGNE au MONT d'OR

Tél. : 04 78 33 96 54 | SIRET 44391934500035 | APE : 7022Z – www.urbanem.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 07696 69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation.

